

Zeitschrift: Archives des sciences [2004-ff.]
Herausgeber: Société de Physique et d'histoire Naturelle de Genève
Band: 70 (2018)
Heft: 1-2

Artikel: Contributions à l'inventaire du patrimoine bâti et du patrimoine immatériel du Salève
Autor: Jaunin, Lorelei / Debize, Nathalie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825745>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contributions à l'inventaire du patrimoine bâti et du patrimoine immatériel du Salève

Lorelei JAUNIN¹ et Nathalie DEBIZE²

■ Résumé

Sans inventaire du patrimoine, une société ne connaît que de façon incomplète ce qu'elle possède et décide parfois de conserver ou de valoriser, selon une discrimination sans réel fondement. Elle ne peut donc mettre en place un système de protection qu'inadapté. La politique patrimoniale s'est longtemps, et ce depuis ses prémices au début du XIX^e siècle, concentrée sur les monuments les plus remarquables, exceptionnels et souvent isolés de leur contexte. Aujourd'hui, une inflexion est en marche pour comprendre les structures identitaires de notre société : on s'attache donc à identifier et à protéger le patrimoine moins spectaculaire, plus « petit » et plus « commun », mais aussi plus menacé de disparition, notamment du fait de cette sous-valorisation. On s'intéresse aussi à l'immatériel : patrimoine en danger provenant majoritairement de sources orales, il disparaît très rapidement s'il n'est pas recueilli et retranscrit. Autour du Salève, banlieue de la métropole genevoise, la société est « rurbanisée », aussi bien du point de vue de l'aménagement du territoire que des modes de vie : ainsi la campagne perd-elle rapidement son caractère rural, et risque la banalisation architecturale et l'oubli de son histoire et ses racines.

Mots-clés : patrimoine, architecture, recensement, mémoire

Abréviations : CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement ; CCG : Communauté de communes du Genevois ; PLU : Plan local d'urbanisme ; SCoT : Schéma de cohérence territoriale ; SIG : Système d'information géographique ; UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Présentation du recensement du patrimoine architectural de deux communes saléviennes : Collonges-sous-Salève et Présilly (Lorelei Jaunin)

■ Intégrer le bâti dans le paysage

La maison est fille du sol (Anthonioz 1932)

De façon générale, dans les ouvrages consacrés à la Haute-Savoie comme dans l'imaginaire collectif concernant ce territoire, le Genevois haut-savoyard tient une place très limitée. Absorbé par la ville de Genève, ce territoire à l'histoire alambiquée semble, en comparaison aux autres régions savoyardes, avoir perdu beaucoup de son patrimoine bâti.

L'habitat vernaculaire (propre à une zone géographique et à ses habitants, commun dans un paysage) du Genevois haut-savoyard est, comme partout ailleurs, le produit des sols et des climats, et répond à des besoins fonctionnels. Ainsi est-il principalement issu de l'organisation paysagère basée sur l'élevage laitier, prégnant encore aujourd'hui. Cette ruralité fonde l'identité paysagère du Genevois haut-savoyard : la verdure y tient une place importante (champs, bocages, bois, vergers, jardins) (Bischofberger et al. 2002), mais le patrimoine bâti en fait également partie intégrante.

¹ La Salévienne, loreleijaunin@gmail.com

² 76 hameau du Salève, 74350 Vovray-en-Bornes. La Salévienne (responsable section des Bornes), debizenath@gmail.com

« La maison savoyarde est toujours simple, simple à l'excès, pourrait-on dire, et même quelquefois un peu lourde. Elle est grise, d'un gris de granit, de mortier ou de molasse » (Anthonioz 1932).

Le bâti ancien dans le paysage

Décrit ainsi à la fin du XIX^e siècle, le Genevois haut-savoyard constitue encore aujourd'hui aux yeux de beaucoup « la vaste plaine que limitent au nord et à l'ouest l'Arve et le Rhône ; au sud, le mont Wuache et les collines de Sion ; à l'est, le mont Salève. Cette plaine, parfaitement cultivée d'après les procédés perfectionnés de la science agricole, est pourtant loin de paraître pittoresque à quiconque a visité les autres contrées de la Savoie. Le touriste pourra bien l'admirer en passant, mais sans éprouver le désir de s'y arrêter, moins encore, celui de revenir » (Raverat 1872).

Le paysage est un enjeu au cœur des questions d'identité culturelle, d'environnement et d'aménagement du territoire. Le Genevois haut-savoyard est, du fait de sa proximité avec le pôle urbain que représente Genève, un paysage rural en mutation, soumis à une forte pression urbaine, qui tend à se banaliser, à perdre ses signes distinctifs. Constructions, transformations et destructions y constituent les enjeux du patrimoine bâti (Fig 1).

Or, l'étude du patrimoine bâti est le premier pas vers un changement de vision du territoire. La préservation et la valorisation du bâti traditionnel à partir des documents d'urbanisme est une façon d'accompagner une transition sociétale en préservant le paysage : il s'agit de protéger et valoriser le patrimoine bâti issu d'une société rurale en voie de disparition, et de penser et orienter le bâti contemporain caractéristique d'une société en mutation. Dès lors, il faut, d'une part, accompagner l'évolution du bâti ancien et nouveau en évitant les deux principaux écueils que sont l'utilisation de matériaux hétéroclites et de plans étrangers, au mépris de l'insertion paysagère et du bâti traditionnel, ou bien la conservation dans un état figé de bâtiments non fonctionnels voués à l'abandon ; et d'autre part, offrir au public les moyens d'apprécier le patrimoine bâti, en créant des outils de protection et de mise en valeur, mais aussi en fixant une image précise de l'architecture locale.

Ainsi, dans le cadre d'un stage de Master Histoire-Patrimoine effectué en 2015 en partenariat entre



Fig. 1. Illustration du Salève en arrière-plan, du patrimoine bâti au second plan avec ses fermes, du patrimoine immatériel au premier plan avec les travaux des champs. Carte postale du fonds de La Salévienne.

l'Université Savoie Mont Blanc, la Communauté de communes du Genevois et la Société d'histoire La Salévienne, un diagnostic patrimonial de plusieurs communes a été réalisé. Son objectif était de donner une impulsion et une base de réflexion aux recommandations du SCoT concernant la définition des formes urbaines du territoire, les outils de protection à mettre en œuvre, une charte architecturale et des opérations de valorisation.

La méthodologie d'inventaire

Etat des lieux documentaire

Dans un premier temps, la phase documentaire, dans laquelle on endosse le rôle de l'historien-géographe, permet de cerner le projet et de rassembler les sources.

Face à l'urbanisation croissante du territoire, le patrimoine bâti est menacé, parfois de destruction, souvent de dénaturation. Les édifices les plus concernés sont ceux qui ont fonction d'habitation : tout en ayant été conservés grâce à cette fonction, ils subissent reconversions et aménagements. Il a donc été décidé de s'attacher à ce bâti vernaculaire représentatif du territoire. Une borne temporelle a été fixée au Cadastre français (fin du XIX^e siècle) pour des raisons pratiques d'accessibilité de l'information. Le choix de l'aire d'étude a été fixé à l'échelle de la commune, dans le but d'alimenter les réflexions des révisions de PLU.

Deux communes du pourtour du Salève ont été retenues, en plus de Saint-Julien-en-Genevois, bourg principal du territoire, pour la concomitance des calendriers de révisions de PLU, et pour leur représen-

tativité du territoire : Collonges-sous-Salève illustre les communes ayant connu une très forte croissance et un important mitage ; Présilly illustre les communes dont l'étalement urbain a été maîtrisé, mais qui connaissent également une croissance importante.

Les sources écrites ont été rassemblées en amont de l'étude. Il s'agissait, d'une part, de la bibliographie sur la théorie du patrimoine, l'histoire locale, l'architecture et les paysages ; et d'autre part, des travaux similaires précédents (diagnostics territoriaux du CAUE, recensements des Syndicats Mixtes du Salève et du Vuache, de l'Office du tourisme et des associations locales). Parallèlement, la connaissance des documents d'urbanisme régissant l'aménagement du territoire est indispensable pour saisir l'approche du patrimoine par les autorités.

Ainsi, une première étape d'étude du territoire a pu être menée par superposition des cartes anciennes et actuelles. Ce quadrillage permet de localiser tous les édifices susceptibles d'avoir un intérêt architectural ou historique. Pour cette étude, les cadres de l'inventaire du patrimoine bâti ont été restreints à un recensement, c'est-à-dire un dénombrement des édifices dans le but d'établir une typologie du bâti et ainsi définir l'architecture traditionnelle locale.

Etat des lieux réel

Dans un deuxième temps, la phase de terrain, dans laquelle on endosse le rôle d'arpenteur du patrimoine, permet de rencontrer les acteurs et d'analyser les données.

Les sources orales et les expériences sont précieuses dans le cadre d'une telle étude. Il s'agit donc de rencontrer les acteurs locaux de l'urbanisme et du patrimoine ainsi que les habitants pour recueillir leur témoignage : histoire locale, anecdotes particulières, revendications patrimoniales. Cette étape se trouve en effet au cœur de l'enjeu que représente le patrimoine.

Parallèlement, le repérage de terrain constitue une étape primordiale, car il permet de comparer l'étude documentaire à la réalité du terrain. Le repérage cartographique et le reportage photographique permettent alors d'identifier les édifices, ainsi que leur état de conservation.

À travers l'utilisation d'un vocabulaire établi, il s'agit dès lors de créer une typologie qui rationalise la masse du patrimoine bâti. Nous avons ici déterminé trois grands types de bâti : l'édifice public, lié aux fonctions de l'administration, du culte ou de l'enseignement, caractérisé par sa monumentalité, et marqueur d'un pouvoir à une période donnée ; la ferme,

dont la fonction est originellement agricole, caractéristique par son ancrage de l'organisation sociale du territoire ; et la maison de notable, dont la fonction d'habitation de personnalités influentes du territoire en fait un témoin de l'histoire dans la durée. Ces types permettent de définir l'identité du territoire.

Etat des lieux analytique

Enfin, la phase de retranscription, dans laquelle on endosse le rôle de médiateur culturel, permet de synthétiser les recherches et de valoriser les résultats.

La cartographie sur logiciel SIG, établie au fur et à mesure de la phase de terrain, permet de recenser tous les édifices selon leurs caractéristiques principales. Certains bâtiments ont également fait l'objet de fiches d'inventaire normées, dans le but de servir aux prochains arpenteurs du patrimoine, pour une harmonisation et une poursuite de l'inventaire, ou à toute autre personne dans le but de valoriser le patrimoine : la fiche est un outil pratique donnant une vue synthétique de l'intérêt des édifices.

Parallèlement, la rédaction d'un rapport sur l'histoire, la morphologie et l'architecture permet ainsi d'expliquer la formation des paysages. Il est indispensable pour comprendre la présence et l'importance du patrimoine bâti sur le territoire.

La communication sur l'inventaire est une étape ultime importante. Une valorisation à destination du grand public sous la forme d'une exposition photographique a ainsi mis en parallèle des vues anciennes et des vues actuelles des villages pour comparer leur évolution. Cette étude a également nourri le parcours patrimonial dans les hameaux de Saint-Julien-en-Genève : « Sentier patrimoine : entre nature et culture ». D'autres communications plus ciblées ont permis de présenter cette étude lors de conseils communautaires et municipaux, puis lors du colloque « Le Salève : quels patrimoines après trente ans de préservation ? ».

Collonges : un paysage marqué par l'activité touristique

« L'une des promenades classiques dans la banlieue genevoise est incontestablement l'ascension du Salève, que ne manquent pas d'effectuer les touristes qui viennent villégiaturer à Collonges-sous-Salève [avantagée] par sa situation, assez élevée pour jouir de la pureté et de la fraîcheur de l'air, dues à l'altitude, mais assez près également de la plaine pour éviter les écarts trop brusques de la température » (Syndicat d'initiative de Collonges 1933).

Ainsi, le patrimoine bâti de Collonges est principalement caractérisé par les types de bâti liés au tourisme : auberges et maisons de villégiature. Cependant, le territoire présente aussi une trame plus ancienne d'édifices publics de l'importance du bourg, de nombreuses fermes genevoises ou encore de moulins (Frommel 2009). Deux grandes morphologies, qui n'excluent pas les exceptions, se dessinent donc dans le paysage : d'une part, le bâti groupé, caractéristique d'une période antérieure au XX^e siècle, avec notamment ses édifices publics (administration, enseignement, culte), ses maisons de notables (maison forte, presbytère) et ses fermes genevoises ; et d'autre part, le bâti diffus, généralement atypique, correspondant beaucoup aux auberges (hôtels notamment) et maisons de villégiature.

Le bâti groupé de Collonges correspond à des types anciens. On recense notamment dans les hameaux des anciennes fermes genevoises en longueur ou en hauteur (qui sont parfois des fermes vigneronnes où l'habitation surmonte la cave à vin). On trouve également des maisons de notables anciennes importantes, ainsi que des édifices publics dans le chef-lieu. L'un des hameaux remarquables est celui du Bourg-d'en-Haut, constitué de deux parties : le domaine élargi du Grand Collonges sur le Chemin des Chênes et la Ruelle du Bourg d'en-Haut ; et les maisons et anciennes fermes le long de la Route du Fer à Cheval sur les premières pentes du Salève. Le domaine bourgeois du Grand Collonges, campagne typique de la région transfrontalière, marqué par la famille de Beaumont, est en grande partie classé Monument Historique, distinction unique sur tout le territoire de la CCG. Les éléments classés sont : la fontaine XVIII^e, le bassin circulaire, l'ensemble du rez-de-chaussée intérieur de la maison forte, ainsi que les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments hormis le bâtiment Nord.

Le bâti diffus de Collonges correspond généralement aux types de bâti plus récents de villégiature. On recense, sur la route vers le Salève, de nombreuses auberges (hôtels, cafés, restaurants) et villas de vacances, datant de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle. Les maisons bourgeoises de villégiature reflètent les goûts de leurs propriétaires et, de fait, ne répondent pas à un style architectural particulier. Les hôtels et restaurants qui parsèment le territoire datent des mêmes périodes. Malgré leur hétérogénéité, ces éléments forment, par leur fonction, une typologie propre à Collonges. Parmi les hôtels, beaucoup font partie, depuis les années 1920, du campus du Séminaire Adventiste du Salève. Enfin, sur les hauteurs du Salève, les chalets XIX^e sont également devenus des lieux de villégiature. Longtemps, la station climatique que représentait Collonges a attiré surtout de proches bourgeois de Genève.

Avec l'accentuation du phénomène de construction de maisons individuelles ou de petits collectifs, le territoire de Collonges connaît un véritable mitage. Les zones de bâti groupé sont rattrapées par le bâti diffus qui s'étale sur tout le piémont de la commune de sorte que les cœurs de hameaux ne se distinguent plus. Cependant, le bâti diffus est ancien et caractéristique de la commune : les maisons de villégiature hétéroclites caractérisent le paysage aux abords des hameaux.

■ Présilly : un paysage marqué par la vie agricole

« Au-delà de la Croix-de-Sion, la route descend vers le bassin de Saint-Julien, en décrivant de larges lacets ombragés par des rangées d'arbres fruitiers et de noyers qui bordent des vignobles. Le Grand et le Petit Chable nous présentent deux localités assises en bas de la descente ; on y voit des habitations bien tenues, de grosses fermes ; tout cela, à dire vrai, nous intéresse médiocrement. Mais à quelques minutes de là, au pied du Salève, voici l'antique chartreuse de Pomiers » (Raverat 1872).

Prenons pourtant le temps de nous intéresser à cet habitat vernaculaire. Le patrimoine bâti de Présilly est principalement caractérisé par le type de bâti lié à l'agriculture : la ferme genevoise. Cependant, le territoire présente aussi les édifices publics d'une petite commune (administration, enseignement, culte), certaines fabriques (anciennes fruitières, anciens moulins), ainsi que quelques maisons de notables, dont l'ensemble le plus remarquable : l'ancienne abbaye chartreuse de Pomier. Deux grandes morphologies, qui ne s'excluent pas l'une et l'autre, se dessinent donc dans le paysage : d'une part, le bâti semi-groupé, présent sur le piémont du Salève et caractéristique du paysage rural genevois, avec une trame ancienne groupée, ainsi que quelques édifices isolés, généralement des fermes ; et d'autre part, le bâti diffus, correspondant peu ou prou à l'ancien domaine chartreux, caractérisé par la Chartreuse et des fermes genevoises.

Ainsi, le bâti du piémont de Présilly correspond aux typologies de la campagne genevoise : de nombreuses anciennes fermes traditionnelles semi-groupées et quelques édifices publics concentrés dans le chef-lieu. Les morphologies groupées correspondent plutôt aux villages-rues, tandis que quelques fermes sont isolées dans le paysage. Le bâti diffus de Présilly correspond quant à lui aux typologies liées aux grands domaines : quelques maisons de notables et de nombreuses anciennes fermes isolées. Une partie de ce bâti diffus (Pomier, Le Thouvet) correspond en effet à l'ancien domaine chartreux de Pomier. Une autre partie (Bel-Air, Mont Sion) demeure sur le même modèle.

L'urbanisation de Présilly est relativement limitée. L'étalement urbain lié aux nappes résidentielles des quarante dernières années (notamment au Châble et à Beauregard) est assez restreint. De cette façon, les morphologies anciennes groupées restent marquées dans le paysage. De plus, les terres agricoles conservent une place prépondérante et les édifices isolés gardent leur caractère traditionnel. Ainsi, le bâti semi-groupé caractéristique de la campagne genevoise a été conservé dans le paysage. Aujourd'hui, les petits collectifs qui apparaissent progressivement sur le territoire respectent généralement les typologies locales, en s'inspirant notamment de l'architecture des fermes genevoises. Ainsi, l'aménagement du territoire prend globalement en compte l'enjeu patrimonial.

■ Connaître, préserver, créer

Discussion

L'architecture traditionnelle genevoise peut être qualifiée d'une forme de grossière finesse. La grossièreté des édifices du territoire se retrouve dans la massivité des volumes, dans la dominance de la pierre, et dans l'austérité. Leur finesse se retrouve notamment dans les toitures simples, les enduits affleurant et les rares décors. Cette architecture locale correspond donc peu au style des Alpes du Nord dans lequel on l'englobe souvent. Elle se rencontre sur tout le territoire, mais chaque commune a, du fait de son histoire, une typologie particulière qui la singularise.

L'étude du territoire fait ressortir des éléments qui peuvent servir l'aménagement du territoire. A Colonges, certaines morphologies groupées anciennes sont à conserver. Les cœurs de hameaux, groupements des premières fermes de la commune, qui

ponctuent le territoire devraient être mis en valeur. De même, le cœur du chef-lieu en îlots autour des édifices centraux et l'entrée de la commune en rangées le long de la Route d'Annemasse gagneraient à conserver cette morphologie. A Présilly, le principal risque d'une telle politique de construction est le pastiche, qui pourtant a l'avantage de préserver le paysage. En effet, en tenant compte des grandes lignes à respecter que sont la morphologie du bâti (alignement, orientation, abords) et les typologies des édifices (volumétrie, toitures, façades), l'innovation contemporaine donne vie au paysage.

Conclusion

Connaître d'où l'on vient pour savoir où l'on va, mais également qui l'on est, est une expression qui se matérialise dans les questions patrimoniales. L'étude du patrimoine bâti est ainsi une première étape pour connaître l'existant afin de pouvoir le juger, et si nécessaire, le protéger. Cet impératif de connaissance est précieux pour tous types de patrimoines. Par suite, une préservation adaptée est alors possible : en effet, il ne s'agit pas de conserver des édifices à tout prix par leur maintien obsessionnel dans un état donné (souvent inventé). Enfin, le processus peut se poursuivre par une création architecturale en harmonie avec l'existant.

L'inventaire est bien l'outil d'une évolution douce : il ne s'agit pas de priver les constructions nouvelles de leur légitimité face aux édifices anciens, mais bien de préserver le paysage qui fait la richesse du territoire en tirant du patrimoine bâti des façons de construire actuelles. Ainsi la sauvegarde ne devient pas l'ennemi de la création et permet la préservation par l'adaptation.

Les Dons de mémoire en Bornes, une action pour la protection du patrimoine immatériel sur les villages du Sappey, de Menthonnex-en-Bornes, de Villy-le-Bouveret et de Vovray-en-Bornes (Nathalie Debize)

■ Le patrimoine culturel immatériel

La nécessité de sauvegarder le patrimoine immatériel a été décrite lors de la convention de l'UNESCO de 2003. Le patrimoine culturel immatériel y est défini comme « un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Avoir une idée du patrimoine culturel immatériel de différentes communautés est utile au dialogue inter-

culturel et encourage le respect d'autres modes de vie. L'importance du patrimoine culturel immatériel ne réside pas tant dans la manifestation culturelle elle-même que dans la richesse des connaissances et du savoir faire qu'il transmet d'une génération à une autre » (ich.unesco.org)

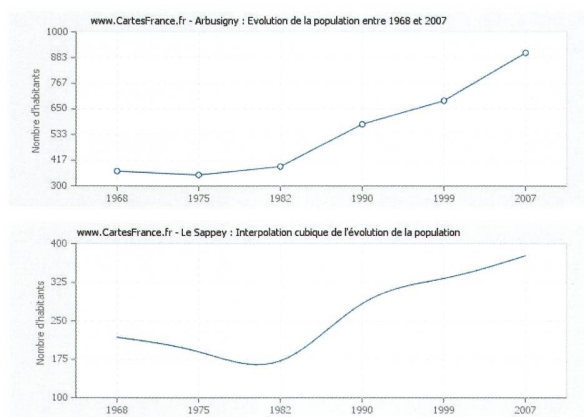


Fig. 2. Courbes d'évolution de la population de deux villages des Bornes d'après l'INSEE. Elles ont le même profil.

■ Pourquoi le plateau des Bornes ?

Le plateau des Bornes est composé de treize villages ruraux. Depuis 1970, les habitants désertent le plateau en quittant les exploitations familiales précaires. En effet, en Haute-Savoie, on compte 39 % de disparition des exploitations agricoles entre 2000 et 2010, ce qui est plus marqué que dans le reste de la Région Rhône-Alpes (31 %) et de la France métropolitaine (26 %). De plus, le rythme des disparitions s'accélère : il était de 36 % entre 1988 et 2000 (Ministère de l'Agriculture 2011). Les villages sont abandonnés par de nombreuses anciennes familles, perdant ainsi trace de leur passé collectif.

Dans les années 2000, une nouvelle population jeune, travaillant « sur Suisse », sans aucun lien la rattachant aux familles locales commence à s'implanter sur ce secteur (Fig. 2). Le prix de l'immobilier dans les Bornes demeure meilleur marché par rapport aux villes en périphérie de Genève. Par exemple, en 2017, il y avait, à Vovray-en-Bornes (Figs. 3 et 4), dix-sept sociétés pour la location et l'exploitation de biens immobiliers propres ou loués, contre six exploitations agricoles. Le choc des cultures est grand, les néo-ruraux se heurtent à une population rurale, ancrée depuis des siècles dans ces villages. Les anciennes bâtisses sont rachetées et aménagées au goût du jour. Les objets et documents qu'elles contiennent sont jetés à la benne, et les villages deviennent petit à petit des cités dortoirs de la grande agglomération avoisinante et ne vivent qu'au mouvement des trafics pendulaires.

Le voisin d'autrefois, qui était le frère, le cousin, ou le cousin du cousin, devient un parfait inconnu auquel on ne voue aucune confiance et avec lequel on ne communique pas. Les nouveaux habitants ne prêtent pas plus d'attention aux anciens habitants, engloutis par le rythme infernal voiture, travail, dodo. L'histoire et les traditions transmises oralement ne trouvent pas d'oreilles parmi les jeunes populations accrochées aux technologies modernes.

Il était donc nécessaire et urgent d'agir pour recueillir ce patrimoine immatériel ancré dans les mémoires de populations fragilisées par leur âge, avant que la mémoire collective ne s'efface complètement. De plus, ce plateau souvent peu étudié par les chercheurs, ne recèle que peu d'écrits. C'est un pan complet de l'histoire de l'ancien comté du Genevois qui, lentement mais sûrement, s'efface.

La Salévienne a donc décidé de protéger ce patrimoine immatériel en mettant en place des réunions publiques sur ce secteur baptisées « Dons de mémoires », afin de recueillir la mémoire vive des anciens.

■ Quels axes de recherche ?

Les « Dons de mémoires » font partie d'un processus de protection du patrimoine dans sa globalité, initié par La Salévienne. En récoltant la mémoire des anciens, un certain nombre de pistes se dégagent et seront exploitées. En enregistrant les témoignages, la connaissance est sauvegardée. Cela permettra de nous aider à établir des inventaires du patrimoine matériel visible, et de les ancrer dans leur histoire authentique grâce aux connaissances issues des té-



Fig. 3. Carte postale du chef-lieu de Vovray-en-Bornes au début du XX^e siècle (fonds de La Salévienne). Le centre du village, peu urbanisé, est composé de fermes éparses, de grands terrains, du cimetière autour de l'église (jusqu'en 1914).

moignages et des documents privés, mais aussi de retrouver trace du patrimoine matériel détruit et d'en effectuer un inventaire complet.

Qui peut deviner aujourd'hui en se promenant à Vovray-en-Bornes, qu'il y avait un moulin sur les bords des Usses? Qui peut savoir qu'autrefois un château médiéval se trouvait à Menthonnex-en-Bornes? Sans inventaire, sans écrit, ces souvenirs disparaîtront avec la mémoire de ceux qui les ont connus.

■ La méthode

Avec l'aide des municipalités qui nous apportent leur soutien logistique, nous organisons des réunions publiques sur des thématiques différentes. Nous les étayons par des documents.

Chaque séance est enregistrée et fait l'objet de prise de notes. Afin d'éviter une perte de ces données, elles sont copiées sur divers supports informatiques (ordinateurs personnels, disque dur externe et sur le « Cloud »).

Tous les documents fournis sont scannés, sauvegardés de la même manière, et rendus à leur propriétaire. Nous essayons autant que possible de noter les noms donnés et les informations acquises.



Fig. 4. Photographie aérienne du chef-lieu de Vovray-en-Bornes en 2015 (www.geoportail.fr). Des destructions et des aménagements sont survenus au XX^e siècle, notamment Chemin de Vardon. Des nouvelles maisons ainsi que de nombreux collectifs ont été implantés au début du XXI^e siècle : le « Hameau du Salève » aux toits gris et le « Pré de la Gusta », en construction, dont la route d'accès rogne dans les terres agricoles.

■ Quelle utilité ?

Le recueil des informations et des documents liés à celles-ci a, dans un premier temps, permis d'accéder à des sources privées, inconnues jusqu'à présent. Ces nouvelles sources sont ouvertes aux chercheurs : Dominique Bouverat en a bénéficié pour écrire sa monographie sur Menthonnex-en-Bornes. Elles permettent en effet d'élargir nos connaissances sur les villages du versant méridional du Salève.

Protéger le patrimoine, c'est aussi s'assurer que les générations futures pourront en disposer. En récoltant, en préservant, en inventoriant, en expliquant et en transmettant tous nos savoirs, nous leur permettons d'avoir de solides connaissances pour juger ce qu'elles feront de ce que nous leur léguons.

■ Quel avenir ?

Les « Dons de mémoires » seront étendus dans les prochaines années pour d'autres villages, afin de distinguer les particularités de ce bassin de vie, de les transcrire, de les diffuser et les transmettre. Ils permettront d'ouvrir la voie à des pistes de recherche encore non exploitées.

L'arrivée, sur le secteur du plateau des Bornes, d'une population d'origines variées à la culture différente, a entraîné une fragilisation du patrimoine par plusieurs biais : l'augmentation des constructions (destructions de sites archéologiques non connus), la démolition ou la réfection des anciens bâtiments qui ont été parfois rénovés avec goût et divisés en plusieurs logements agréables, l'acquisition par de nouveaux propriétaires ou héritiers qui jettent les témoignages du passé. La tradition orale se transmet moins aux jeunes générations qui n'ont plus le temps de prêter une oreille attentive aux récits du passé.

L'hémorragie de la perte des connaissances sur l'histoire de ce plateau ne s'est pas arrêtée, mais nos actions ont permis à la population locale de prendre conscience de la fragilité de leur patrimoine. De plus, ce que nous avons pu recueillir est désormais archivé pour devenir une source de connaissance sur une époque révolue.

Bibliographie

- **Anthonioz C.** 1932. Maisons savoyardes. Librairie Dardel, Chambéry.
- **Aubert F et Regat C.** 1994. Châteaux de Haute-Savoie (Chablais, Faucigny, Genevois). Cabédita, Divonne-les-Bains.
- **Berthoud E.** 2007. Au pied du Salève, la naissance un peu mystérieuse d'un village : Le Châble sur une route millénaire. Les Échos Saléviens 16 : 27-68.
- **Bischofberger Y et Frei A.** 1998. Guide des chemins historiques du canton de Genève. Slatkine, Genève.
- **Bischofberger Y, Labrosse JM et Malgouverné JM.** 2002. Guide de découverte du patrimoine transfrontalier : les chemins du bassin genevois. Slatkine, Genève.
- **Boimond JJ.** 1987. Le Salève : images et anecdotes. Société de Développement de la Connaissance des Alpes à Genève, Marendaz, Suisse.
- **CAUE de Haute-Savoie.** 1993. Guide de la pierre en Haute-Savoie. CAUE de Haute-Savoie, Annecy.
- **CAUE de Haute-Savoie.** 2006. Les granges en pays de Savoie : bien les connaître pour mieux les restaurer. Eyrolles, Paris.
- **Deprez M.** 1987. Une exploitation agricole à la fin du XVII^e siècle : la Chartreuse de Pomier traite avec ses fermiers. Les Echos Saléviens 1 : 19-55.
- **Direction Départementale de l'Équipement, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme et CAUE de Haute-Savoie.** 1997. Atlas des paysages de la Haute-Savoie. Villes et Territoires, Paris.
- **Frommel B.** 2009. Les moulins à eau du bassin genevois. Patrimoine et architecture N° 17.
- **Germain M, Hebrard JL et Jond G.** 1996. Dictionnaire des communes de Haute-Savoie. Horvath, Lyon.
- **Grillet P.** 1996. Architectures traditionnelles en Pays de Savoie. Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, L'histoire en Savoie, N° 121.
- **Mariotte JY.** 1981. Histoire des communes savoyardes : Haute-Savoie, Le Genevois et Lac d'Annecy, Tome 3. Horvath, Lyon.
- **Ministère de l'Agriculture** 2011. Bulletin agreste. http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_D7411A01.pdf
- **Ministère de la Culture.** 2007. Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel. Documents & Méthodes 9, Paris.
- **Raulin H.** 1977. L'architecture rurale française : corpus des genres, des types et des variantes - Savoie. Berger-Levaul, Paris.
- **Raverat A.** 1871. Haute-Savoie : promenades historiques, pittoresques et artistiques en Genevois, Sémine, Faucigny et Chablais. Académie du Faucigny, Lyon.
- **Rolland I.** (dir.) 2006. Les maisons rurales du canton de Genève. Slatkine, Genève.
- **Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache.** 2014. Sentiers de découverte du patrimoine : Pays du Vuache. Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache, Vulbens.